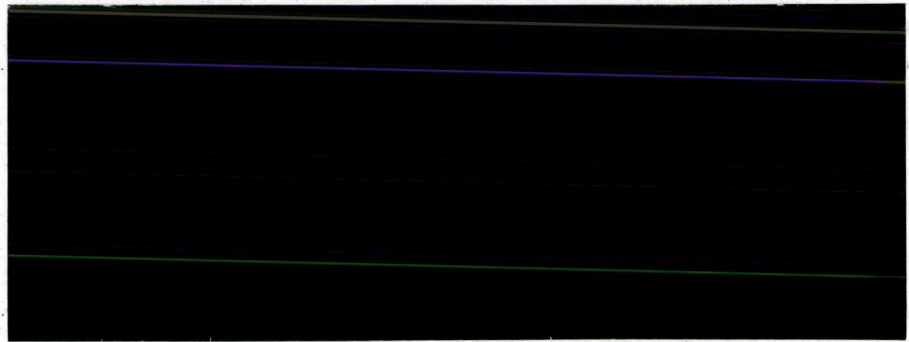




Saint-Laurent

Vision 2000



160866

FC
2759
.P2
A82
1999

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 000 946

Canada

Québec

FC
2759
.P2
A82
1999

COMPTE RENDU

**Atelier sur le soutien à la mise en oeuvre
des plans d'action et de réhabilitation
écologique (PARE)**



**Tenu le 15 juin 1999
à L'Hôtel Québec
Sainte-Foy**

**Préparé par :
Bureau de coordination SLV2000
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5**

**Pour le comité de concertation
Implication communautaire
Saint-Laurent Vision 2000**

Table des matières

1. MOT D'INTRODUCTION DU COMITÉ ORGANISATEUR.....	3
2. ALLOCUTION DES COPRÉSIDENTS DE L'ENTENTE SAINT-LAURENT VISION 2000	4
3. PRÉSENTATION DU VOLET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE ET DE SES COMPOSANTES PAR LES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ DE CONCERTATION.....	5
3.1 IMPLICATION COMMUNAUTAIRE	5
3.2 PROGRAMME INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES.....	7
4. PRÉSENTATIONS DE STRATÉGIES SAINT-LAURENT ET DES COMITÉS ZIP HAUT SAINT-LAURENT ET ALMA-JONQUIÈRE	15
4.1 STRATÉGIES SAINT-LAURENT	15
4.2 ZIP HAUT SAINT-LAURENT	25
4.3 ZIP ALMA-JONQUIÈRE	32
5. EXPLICATIONS SUR LE DÉROULEMENT DES ATELIERS THÉMATIQUES.....	40
6. ATELIERS THÉMATIQUES.....	42
POLLUTION AGRICOLE ET PROTECTION, CONSERVATION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES HABITATS ET DES RESSOURCES	42
SANTÉ HUMAINE ET SENSIBILISATION, INFORMATION ET ÉDUCATION	43
RÉCRÉOTOURISME ET ACCÈS PUBLICS	45
POLLUTION INDUSTRIELLE ET POLLUTION MUNICIPALE	46
7. SESSION PLÉNIÈRE	47
8. PROCHAINES ÉTAPES	49
ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR	50
ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS	51

1. Mot d'introduction du Comité organisateur

Les coprésidents du domaine d'intervention implication communautaire du Canada et du Québec souhaitent la bienvenue à tous et à toutes et les remercient d'avoir accepté l'invitation à participer à l'atelier sur le soutien à la mise en oeuvre des PARE dans le cadre de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000. Il s'agit du premier événement d'envergure du genre.

Les objectifs de la rencontre sont de sensibiliser tous les partenaires à l'implication communautaire ainsi qu'au développement durable à l'échelle locale avec la collaboration des comités ZIP. Cet atelier permettra également une mise à niveau des connaissances de tous les participants face au contexte des comités ZIP en plus de vérifier l'intérêt des partenaires à participer et à contribuer aux efforts des communautés riveraines dans la réalisation de projets communautaires.

Il est important de mentionner que plus de 60 personnes provenant de ministères et d'agences des gouvernements du Québec et du Canada, de SSL et de comités ZIP ont participé à cet événement. Au total, 26 ministères, agences ou organismes ont été invités à l'atelier et 17 ont accepté l'invitation. Il est fort intéressant et encourageant de constater que huit de ceux-ci ont accepté l'invitation même s'ils ne sont pas directement reliés au Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000.

2. Allocution des coprésidents de l'Entente Saint-Laurent Vision 2000

Les coprésidents ont d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et à toutes les participantes de l'atelier. Ils ont souligné la bonne représentativité des partenaires et organismes intéressés au Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 qui ont accepté de participer au premier événement de ce genre.

Ils ont aussi mentionné l'importance de l'implication des communautés riveraines dans la réalisation des projets environnementaux reliés à l'écosystème du Saint-Laurent. Une invitation a également été lancée à tous les partenaires, signataires ou non signataires de l'Entente, à s'impliquer, selon leur capacité, dans le processus de soutien à la mise en œuvre des PARE des comités ZIP.

3. Présentation du volet Implication communautaire et de ses composantes par les coprésidents du comité de concertation

3.1 Implication communautaire


PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT

- Reconnaissance de l'implication communautaire
- Budgets pour le financement de la structure de SSL et de projets locaux
- Participation fédérale-provinciale aux bilans ZIP
- 13 séries de bilans pour tout le Saint-Laurent


GOUVERNEMENTS

- Financement accru pour la structure et les projets communautaires
- Fournir l'information pertinente aux comités ZIP
- Fournir une assistance scientifique et technique



DIX ANNÉES D'HISTOIRE

- 1988-1993: Deux cultures différentes et début des fréquentations
- 1993-1998: Mariage et lune de miel
- 1998-2003: Vie commune

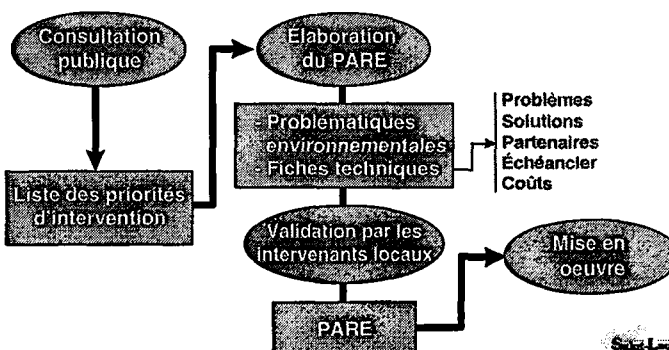
Saint-Laurent
Vieux ZIP

COMPOSANTES

- ❶ Mobilisation des communautés riveraines (Stratégies Saint-Laurent et Comités ZIP)
- ❷ Bilan environnemental (Partenaires gouvernementaux)
- ❸ Consultation publique (Comités ZIP et Partenaires gouvernementaux)
- ❹ Plan d'action et de réhabilitation écologique (Comités ZIP)

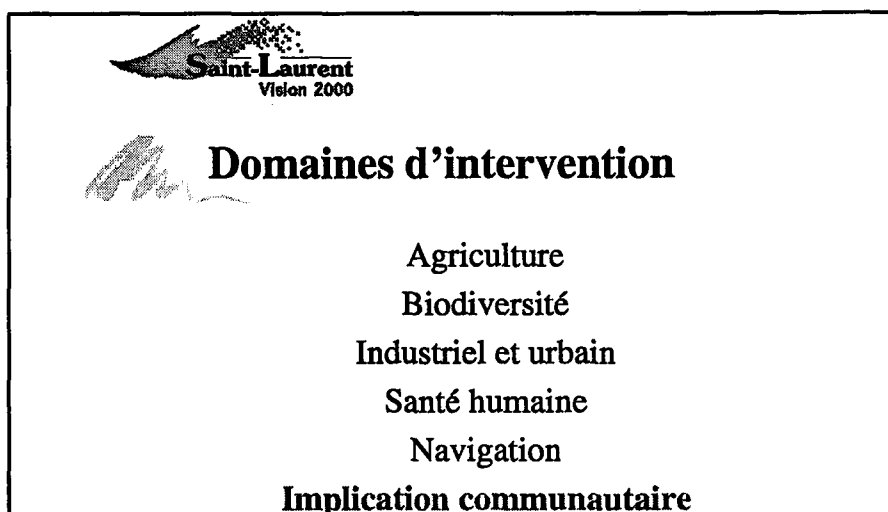
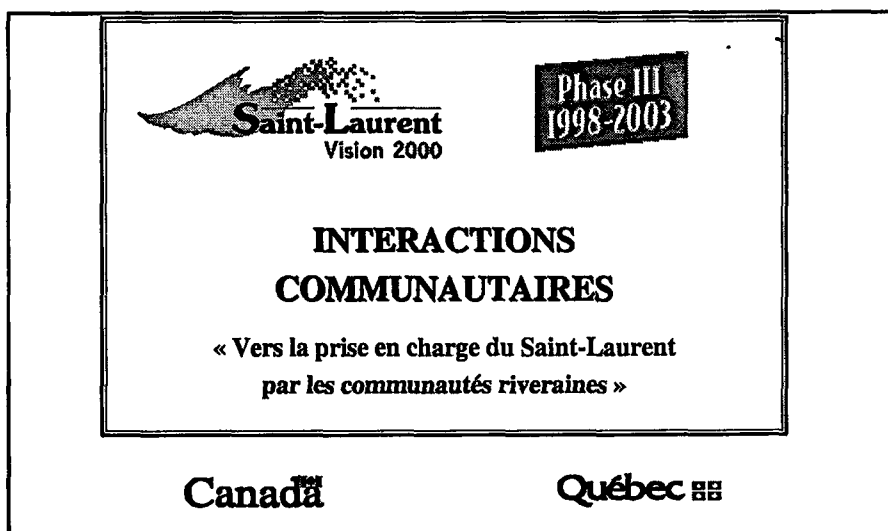
Saint-Laurent
Vieux ZIP

Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) Comité ZIP



Saint-Laurent
Vieux ZIP

3.2 Programme Interactions communautaires





Objectif prioritaire

**Soutenir la mise en œuvre de
projets communautaires
issus des PARE**



Et les objectifs suivants:

- Concourir à l'atteinte des objectifs de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent.
- Impliquer les communautés riveraines afin de favoriser l'accessibilité et le recouvrement des usages du Saint-Laurent.
- Obtenir le support de la population à l'atteinte des objectifs de la 3^e phase.
- Développer des partenariats entre différents intervenants d'une localité ou d'une région pour la réalisation d'actions concrètes.



Clientèle visée

- **Tout organisme non gouvernemental et à but non lucratif, légalement constitué, dont la principale place d'affaires est au Québec**



Territoire d'intervention

Pour être admissible, un projet doit comporter des activités reliées au Saint-Laurent.

Le territoire d'intervention s'étend de :
la frontière Québec-Ontario jusqu'à Blanc-Sablon, incluant le lac des Deux-Montagnes, les rivières des Mille Îles et des Prairies.
La rive sud s'étire jusqu'à la côte gaspésienne à la limite de la frontière avec le Nouveau-Brunswick, incluant les eaux entourant l'île d'Anticosti et les Îles-de-la-Madeleine.



Territoire d'intervention

De plus, aux fins du programme :

le Saint-Laurent comprend également ses rivières tributaires, les milieux humides et une bande riveraine dont la profondeur varie en fonction de l'impact des activités proposées sur le Saint-Laurent.



Projets admissibles

- De nouvelles initiatives;
- Qui permettent la conservation, la restauration, l'aménagement et la mise en valeur des habitats et la protection des espèces en difficulté du Saint-Laurent;
- Qui favorisent l'accessibilité et les usages du Saint-Laurent à la population.
- Et aussi, des études, des projets de sensibilisation et d'Éducation Relative à l'Environnement (ERE).

Projets admissibles

- La priorité est accordée aux projets inclus dans les PARE.
- Toutefois, d'autres projets qui concourent aux objectifs du programme peuvent être admissibles.

Exemples de projets admissibles

- Des interventions physiques : nettoyage de cours d'eau et de berges; stabilisation et revégétalisation des rives; aménagements fauniques; protection et restauration de zones sensibles ou humides; protection d'espèces fauniques et floristiques en difficulté.

Exemples de projets admissibles

- Des études orientées vers l'action et le développement de projets : recherche et inventaire; études techniques et de faisabilité.
- Des projets d'intendance privée et d'acquisition de terrains à des fins de conservation.



Exemples de projets admissibles

- La construction d'infrastructures d'accès respectueuses de l'environnement; sentiers riverains; promontoires; plages; contrôle des accès; signalisation sur les sites.



Projets non admissibles

- De responsabilité gouvernementale (fédérale, provinciale et municipale).
- Les interventions requises en vertu de lois et de règlements.
- Les projets de responsabilité ou de nature industrielle.
- Activités de lobby auprès des gouvernements.
- Interventions comprises dans le mandat de SSL et des Comités ZIP.



Projets non admissibles

- Travaux de démonstration en milieu agricole.
- Construction et réparation d'immeubles, de marinas, de quais, de mobiliers urbains et de routes. Signalisation routière. Organisation de croisières.
- Éradication de la salicaire pourpre et de plantes aquatiques.
- Projets récurrents. Activités régulières et dépenses d'opération non associées aux projets. Création d'organismes.



Budget disponible

7 millions \$ sur 5 ans

(env. 1,4 M \$ /an)

Provenant de:

Environnement Canada
Ministère de l'Environnement et de la Faune



Financement accordé

**50 % de la valeur totale des dépenses admissibles
jusqu'à concurrence de 100 000 \$**

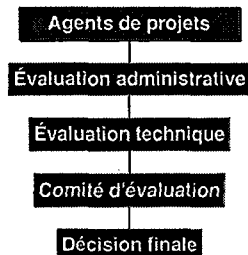


Évaluation des projets

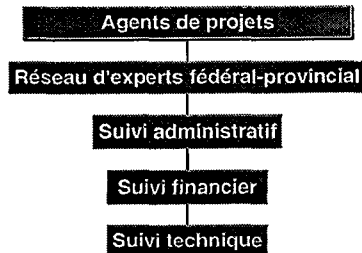
- **Compatibilité avec les objectifs du plan**
- **Concordance avec les priorités environnementales régionales et en particulier avec les PARE**
- **Amélioration de l'environnement**
- **Participation de la population et son support**
- **Développement de partenariats**
- **Qualité de la proposition**

Processus

Évaluation des projets



Suivi des projets



Dates limites

1^{er} février

1^{er} octobre

de chaque année

Partenaires



Environnement
Canada

Environment
Canada

Région du Québec

Québec Region



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
et de la Faune



STRATÉGIES SAINT-LAURENT



Programme Interactions Communautaires

■ *Bilan de la première année d'activités*

➤ Dépôt de 110 propositions

➤ Vague du 1^{er} octobre 1998

✦ 34 projets financés, valeur totale de 2,45 M \$

✦ contribution financière du PIC: 990 K \$

➤ Vague du 1^{er} février 1999

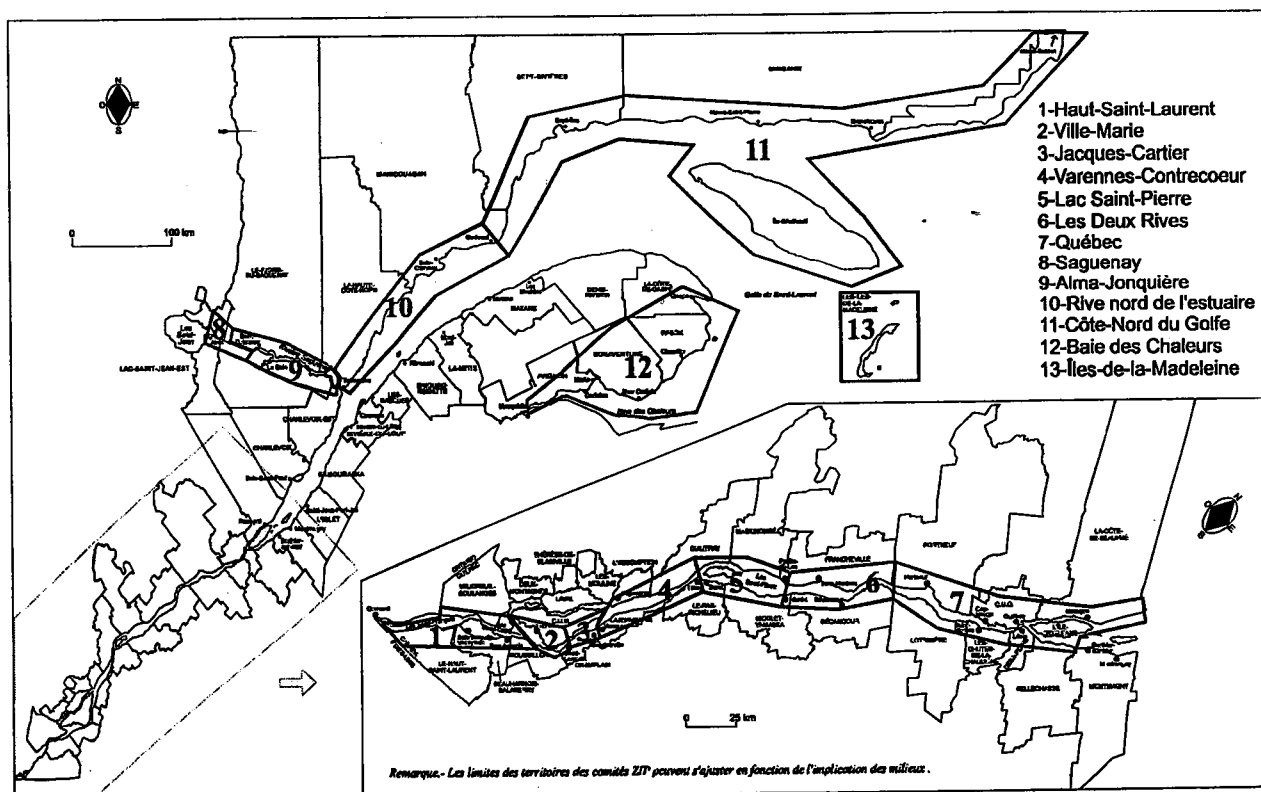
— ✦ 10 projets financés, valeur totale de 2,36 M \$

✦ contribution financière du PIC: 648 K \$

4. Présentations de Stratégies Saint-Laurent et des comités ZIP Haut Saint-Laurent et Alma-Jonquière

4.1 Stratégies Saint-Laurent

Stratégies Saint-Laurent Territoires des comités ZIP



HISTORIQUE

1988

PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT (PASL)



Ministères fédéraux et provinciaux
Durée de cinq ans
Cinq objectifs, pas d'implication communautaire

1989 CRÉATION DE STRATÉGIES SAINT-LAURENT

- ❖ Implication de la population et des décideurs régionaux par la création de premiers comités de concertation
- ❖ Demande de reconnaissance dans le cadre du PASL

1993 RECONNAISSANCE DE SSL COMME PARTENAIRE PAR LES GOUVERNEMENTS

1994 INCORPORATION DE SSL SUITE DU PASL= SAINT-LAURENT VISION 2000

- ❖ Sept volets dont Implication communautaire
- ❖ Signature d'une entente cadre entre les gestionnaires de SLV2000 et SSL
- ❖ Développement du programme ZIP

1998 POURSUITE : SLV2000 PHASE III

- ❖ 6 volets, Volet principal : Implication communautaire
- ❖ Onze PARE mis en œuvre sur 5 ans
- ❖ Mise sur pied de 4 nouveaux comités ZIP

LES COMITÉS ZIP

FORMATION :

- ❖ Incorporation
- ❖ Multisectoriel et représentatif du milieu
- ❖ Territoire délimité
- ❖ Coordination

MISSION :

- ❖ Mobilisation et concertation
- ❖ Implication communautaire pour la prise de décision, l'action et le suivi en ce qui a trait à la réhabilitation, la mise en valeur et la protection du Saint-Laurent dans leur territoire
- ❖ Mandats et responsabilités prévus aux différentes étapes du programme ZIP

CLÉ DU SUCCÈS :

- ❖ Ancrage réel dans la dynamique régionale
 - Crédibilité et reconnaissance

STRATÉGIES SAINT-LAURENT

FORMATION :

- ❖ Assemblée générale, CA, CE, Commission ZIP et Commission Environnementale
- ❖ Conseil d'administration :
 - 12 comités ZIP
 - 5 groupes environnementaux
 - CAPE de Baie-Comeau
 - UQCN
 - SVP
 - Union Saint-Laurent, Grands-Lacs
 - Société linéenne du Québec
 - 2 autres membres : CSN et ABQ
- ❖ Coordination
- ❖ Territoire : Fleuve, estuaire, golfe et Saguenay

MISSION :

- ❖ Implication communautaire
- ❖ Coordination, gestion et harmonisation
- ❖ Décider les grandes orientations
- ❖ Créer des partenariats
- ❖ Grands dossiers
- ❖ Mandats et responsabilités dans les étapes du programme ZIP

IMPACT :

- ❖ Création d'un réel momentum communautaire
- ❖ Prise en compte des volontés des milieux dans les prises de décisions
- ❖ Rapprochement entre l'industrie et les communautés

LES DEUX BRANCHES DE STRATÉGIES SAINT-LAURENT

LA COMMISSION ZIP :

- ❖ FORMÉE DE L'ENSEMBLE DES COORDONNATEURS DES COMITÉS ZIP
- ❖ EST UN LIEU D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ET D'INFORMATIONS
- ❖ EST CHARGÉE DE MAXIMISER L'ATTEINTE DES OBJECTIFS COMMUNS
- ❖ DÉTIENT UN POUVOIR DE RECOMMANDATION AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LA COMMISSION ENVIRONNEMENTALE :

- ❖ FORMÉE DES MEMBRES DE SSL, COMPREND UN MINIMUM DE 60% DE REPRÉSENTANTS DE GROUPES ENVIRONNEMENTAUX
- ❖ CHARGÉE D'Étudier les données concernant les enjeux environnementaux d'actualité et associés aux PARE
- ❖ CONSEILLE LE C.A. DE SSL SUR LES POSITIONS À PRENDRE DANS CES ENJEUX
- ❖ FAVORISE UNE APPROCHE DE CONCERTATION

PLAN D'ACTION ET DE RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE (PARE)

- **Guide d'élaboration des PARE**
= harmonisation à l'échelle du Québec
 - . **Méthode d'élaboration**
 - **Comités de travail thématiques**
 - . **Forme**
 - **Cahier à anneaux**
 - . **Contenu**
 - **Table des matières du PARE**
 - . **Validation**
 - **Consensus régional**
- **Comité PARE**
 - **Conformité au guide**

Objectif général du PARE

Impliquer/mobiliser la population locale (comprend les décideurs et tout partenaire) dans un processus consensuel de prise de décision afin que soient planifiés des projets concrets de réhabilitation, de protection et de mise en valeur du Saint-Laurent en vue de leur mise en œuvre par les différents intervenants du milieu.

Objectifs spécifiques du PARE

1. Un projet de société :

Le PARE se doit d'être un outil de sensibilisation permanent, dynamique et évolutif.

Le PARE doit générer des actions locales dans un cadre de vision régionale.

Le PARE doit également mettre en évidence les enjeux collectifs et sociaux et servir d'outil pour les faire reconnaître par les instances influentes concernées.

2. Un projet environnemental :

Le PARE doit favoriser des actions concrètes intégrées dans un continuum fluvial visant notamment la préservation de la biodiversité et le développement durable.

Les actions doivent permettre des gains environnementaux tangibles et mesurables.

3. Un projet réaliste et validé par la population :

Le PARE identifie des priorités d'action à partir des résultats des consultations auprès de la population et des partenaires locaux.

Les actions proposées sont évaluées en terme de gains environnementaux en tenant compte des ressources qui peuvent être mobilisées.

Section A : Profil du territoire

1. Présentation du territoire de la ZIP

1.1 Milieu :

- . présentation des caractéristiques géographiques, biophysiques et hydriques (le type de végétation, les espèces animales dominantes, la description des habitats riverains, etc.).

1.2 Aspects socio-économiques :

- . Les utilisations des ressources, l'occupation du territoire, les affectations riveraines, les activités humaines, etc.

2. Identification des problématiques par thème

- . principaux enjeux et préoccupations de la population
- . les sources de dégradation et leur ampleur
- . principales avenues de réhabilitation et pistes d'action

Section B : Le plan d'action

Stratégie pour la mise en œuvre d'actions concrètes

- . Description de l'approche méthodologique utilisée

Mise en œuvre d'actions et de projets

- . Explication des fiches techniques et de leur contenu
- . Liste des fiches techniques

3. Fiches techniques

- . L'identification du comité ZIP et les dates d'ouverture et de mise à jour de la fiche
- . Le thème et la problématique
- . Le numéro de projet
- . Le nom du projet
- . La localisation
- . La solution envisagée :
 - La faisabilité (avantages, contingences, aspects légaux...)
 - Les partenaires visés (niveau d'implication souhaité)
 - Les coûts de réalisation (estimation)
- . L'échéance de réalisation
- . Les indicateurs d'atteinte de l'objectif
- . Les références complémentaires

ÉLABORATION VALIDATION LANCEMENT PUBLIC

MISE EN ŒUVRE ASSURÉE PAR LES COMITÉS ZIP

Plusieurs enjeux régionaux :

- . sensibilisation, éducation, protection, réhabilitation et mise en valeur d'habitats et de paysages, récupération d'usages, diminution et contrôle

de la pollution, études, caractérisations et inventaires, navigation, fosses septiques, restauration de sites contaminés, etc.

Soutien financier et en nature :

programmes d'action gouvernementaux

Interactions communautaires (SLV2000 non exclusif aux PARE)

Éco-action 2000

Action environnement, etc.

programmes d'emploi gouvernementaux

Fondations et entreprises privées : financement et matériel

population : bénévolat

Soutien technique et scientifique

partenaires gouvernementaux

SUIVI ASSURÉ PAR LES COMITÉS ZIP

MISE À JOUR ANNUELLE

- . Mise à jour de la partie A du PARE : Territoire et problématique
- . Ajout de fiches résultats
- . Informations sur les projets non réalisés
- . Ajout de nouveaux projets et validation par le milieu

UNE RÉELLE APPLICATION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 CLÉS DE SUCCÈS

- **Un processus complet de concertation = intégration régionale**
- . Objectifs crédibles d'action concrète

- . Présence des décideurs dans les différents domaines d'activités connexes et antagonistes à chacune des étapes

- À chacun des responsabilités selon ses capacités et expertises

- . Gouvernements : connaissances, appuis technique scientifique et financier
- . Organisme national indépendant : Coordination, harmonisation
- . Organisations mobilisatrices régionales : décision, action et suivi

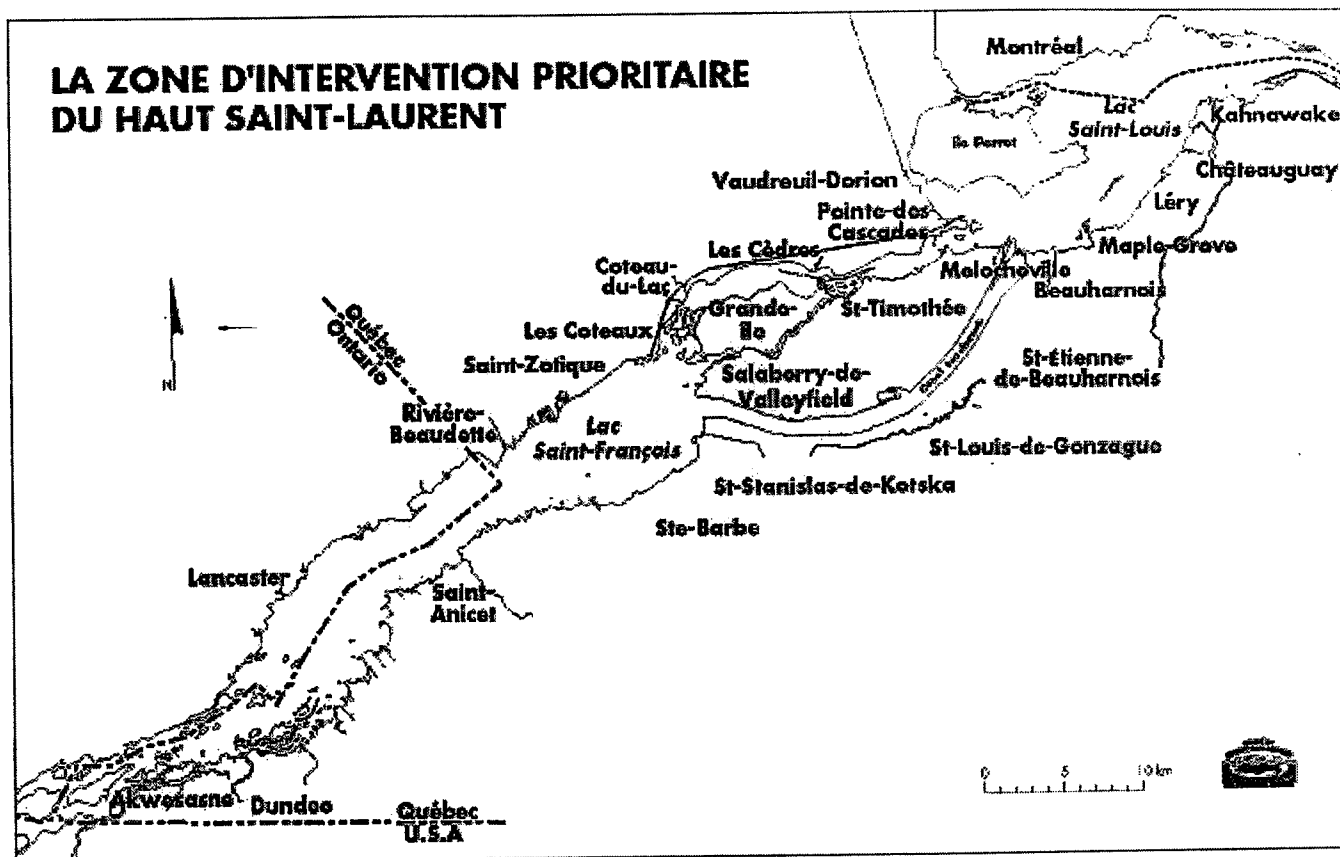
= maximum d'efficacité = bon choix d'opportunité

- Momentum communautaire insufflé par la cause

- . Processus de démarrage ne prévoyant pas de financement avant l'atteinte de certains critères essentiels

Bientôt 17 PARE et plus de 200 projets à mettre en œuvre

4.2 ZIP Haut Saint-Laurent



PARE DU LAC SAINT-LOUIS

- 20 fiches techniques dont 7 sur la pollution industrielle et agricole, 10 sur les milieux, 3 récréo-touristiques
- En général il y a une bonne collaboration des industries
- Des mises à jour ont dû être effectuées sur 16 fiches dont 7 ont été validées récemment

PARE DU LAC SAINT-FRANÇOIS

- 24 fiches techniques dont 9 sur la pollution, 7 récréo-touristiques, 6 sur les milieux et 2 sur la santé
- Certaines sont des dossiers à suivre via les représentants gouvernementaux
- Des mises à jour ont dû être effectuées sur 20 fiches dont 11 ont été validées récemment

LE SUIVI TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

- Au lac Saint-Louis, les fiches qui demandent le plus grand soutien sont celles sur les sédiments contaminés, la protection des îles de la Paix, les Pointes Goyette et Hébert

LE SUIVI TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

- Au lac Saint-François, les fiches qui demandent le plus grand soutien sont celles sur les niveaux d'eau, la gestion des stocks de poissons, les milieux humides et la problématique des plantes aquatiques

PROBLÉMATIQUE DES SÉDIMENTS CONTAMINÉS

- Groupe de travail en place depuis 1996
- Présence des industries concernées
- MEF - directeur régional adjoint de la Montérégie
- CSL d'Environnement Canada
- DPE
- SSL et groupes régionaux

LES AVANTAGES

- Connaître la situation réelle
- Procéder à un devis de caractérisation respectant les exigences de chacun
- Faire une caractérisation à moindre coût, chacun faisant sa part

PROBLÉMATIQUE DES PLANTES AQUATIQUES

- Regroupement de plusieurs municipalités riveraines
- Détermination d'un plan d'action pour cet été
- Rencontre avec une personne ressource pour se rendre compte que — les activités prévues ne correspondaient pas aux exigences du ministère

LES AVANTAGES

- Connaître les exigences du ministère sur plusieurs volets
- Connaître les différentes étapes à réaliser avant que le projet se fasse
- Ne pas dépenser temps et énergie pour rien et permet d'avancer plus rapidement

LES BESOINS

- Au lac Saint-Louis, les fiches concernant les sédiments et les milieux humides dont les Îles de la Paix sont celles qui nécessitent le plus de soutien
- Au lac Saint-François, les niveaux d'eau, les plantes aquatiques et les milieux humides nécessitent du soutien

- Il est quelquefois difficile de connaître exactement les besoins de tous les dossiers. C'est au fur et à mesure de leur avancement que nous découvrons les lacunes.

PROBLÉMATIQUE DES NIVEAUX D'EAU

- Plusieurs problématiques sont directement ou indirectement reliées (plantes, poissons, protection des Îles de la Paix, baignade, rivière La Guerre)

BESOINS

- Connaître l'impact sur faune et flore
- Vérifier l'hypothèse des populations en déclin au lac Saint-François (à cause des barrages)
- Connaître l'évolution des espèces (surtout au lac Saint-François)

LA GESTION DES NIVEAUX D'EAU

- Pourrait régler une partie du problème de plantes aquatiques
- Pourrait régler une partie du problème d'érosion
- Pourrait régler une partie du problème d'érosion des Îles de la Paix

LES MILIEUX HUMIDES

- Cartographie des zones inondables 20-100 ans
- Surveillance accrue surtout lors de mise en application de nouvelles réglementation
- Diffusion d'information et sensibilisation de la population riveraine
- Études d'opportunité et de faisabilité

LES PLUS GROS BESOINS

- Travailler avec la communauté nécessite une souplesse au niveau des activités
- Il faut donc connaître les personnes ressources pour les contacter au besoin
- Quand les gens sont prêts à travailler, il ne faut s'organiser pour faire avancer les choses

- Il nous faut des personnes ressources disponibles
- Il faudrait une harmonisation des services gouvernementaux avec les Comités ZIP et les organismes du milieu pour connaître les dossiers de chacun

4.3 ZIP Alma-Jonquière

Le Comité zone d'intervention prioritaire (ZIP) Alma-Jonquière intervient sur un tronçon de 40 kilomètres de la rivière Saguenay situé entre les municipalités d'Alma et de Jonquière. Ce territoire comporte six municipalités riveraines et intègre deux municipalités non riveraines associées à des tributaires ayant un impact majeur sur le Saguenay. La consultation publique de 1996 a permis de définir un plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) comptant plus de 21 projets prioritaires afin de retrouver les usages de la rivière Saguenay et de ses principaux tributaires. La problématique environnementale du territoire de la ZIP Alma-Jonquière est définie par la présence d'une industrie lourde dans les municipalités d'Alma et de Jonquière (aluminerie et pâtes et papiers), par le rejet d'eaux usées de petites municipalités ayant moins de 5 000 habitants et par un territoire majoritairement agricole avec une agro-industrie de plus en plus importante. Les activités agricoles situées sur tout le territoire de la ZIP Alma-Jonquière ont un impact majeur sur la dégradation de la qualité des eaux du haut Saguenay et de ces principaux tributaires. C'est pour cela que le Comité ZIP Alma-Jonquière a priorisé les travaux d'assainissement agricole dans son PARE et que les travaux de restauration sur la rivière Bédard ont été une priorité du milieu.

Un exemple : La restauration de la rivière Bédard

La rivière Bédard est située au Lac St-Jean, dans la plaine agricole d'Hébertville-Station et de St-Bruno. La rivière s'étend du contrefort des Laurentides au sud jusqu'à la rivière Petite Décharge à Alma, au nord. Elle traverse le territoire sur une longueur de 17 kilomètres et comporte plusieurs branches formant un bassin versant de 132 kilomètres carrés. En 1985, une étude du ministère de l'Environnement de l'époque décrivait la rivière Bédard comme le cours d'eau le plus pollué de la région. De plus, lors du colloque tenu par le comité ZIP Alma-Jonquière en février 1996, la rivière a été retenue comme prioritaire dans les actions futures de la ZIP.

La rivière Bédard est une rivière qui coule en milieu agricole sur sa presque totalité. La partie forestière située à la tête de la rivière présente une eau de qualité à potentiel faunique. Notons que le lac source de la rivière est fréquenté par l'omble de fontaine. La partie agricole porte plusieurs atteintes à la qualité de l'eau. Des travaux de redressement et de creusage par le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le milieu des années soixante, a entraîné des conséquences néfastes pour le milieu aquatique. L'érosion provoquée par la vitesse du courant et la dévégétalisation des rives est importante. Plusieurs endroits présentent des berges érodées à 50% et plus. Les caractéristiques physico-chimiques ont aussi été modifiées par la pratique agricole. Notamment la température, l'oxygénation, les concentrations en nitrates, nitrites, phosphates, coliformes fécaux et en pesticides. De plus, la partie agricole ne possède pas de bande forestière le long de la rivière se qui limite considérablement les habitats pour la faune. Pour ces raisons l'habitat faunique a subi au cours des ans une dépréciation se soldant par l'absence presque totale d'espèces fauniques dont l'omble de fontaine qu'on pouvait encore pêcher, il y a de

cela une vingtaine d'années. La problématique agricole constitue un frein majeur à la restauration de la rivière Bédard et il est impératif de démarrer des opérations d'assainissement de l'agriculture et surtout de sensibiliser la communauté au problème.

Ainsi, depuis 1997, le Comité ZIP Alma-Jonquière a restauré plus de 6 km de la rivière Bédard avec plusieurs organismes (Club Eperlan, MAPAQ, École du Bon Consiel, Club de l'âge d'or, les scouts et guides, J.M. Claveau excavation, Municipalité d'Hébertville-Station, M.M. Gaudreault, MEF, Comité ZIP Alma-Jonquière, producteurs agricoles, DRHC, Programme ÉcoAction 2000, La Bivoie, MRC Lac Saint-Jean EST, Alcan, Abibiti-Consolidated, MRN, Moto Sport Yamaha) et avec plus de 250 bénévoles. Les objectifs de la restauration de la rivière Bédard sont 1) l'amélioration du cours d'eau, 2) la stabilisation et la renaturalisation des rives, 3) l'amélioration de l'habitat du poisson et de la sauvagine, 4) l'aménagement d'une bande forestières le long de la rivière et 5) la sensibilisation du public à la prise en main du cours d'eau. Afin de réaliser ces objectifs nous avons réaliser les activités suivantes :

- Nettoyer le cours d'eau par des opérations de ramassage des débris jonchant le cours d'eau et élagage des arbres faisant obstruction à l'écoulement de l'eau. Une attention particulière a été portée au maintien de l'habitat. Jusqu'à présent nous avons ramassé plusieurs centaines de tonnes de déchets.



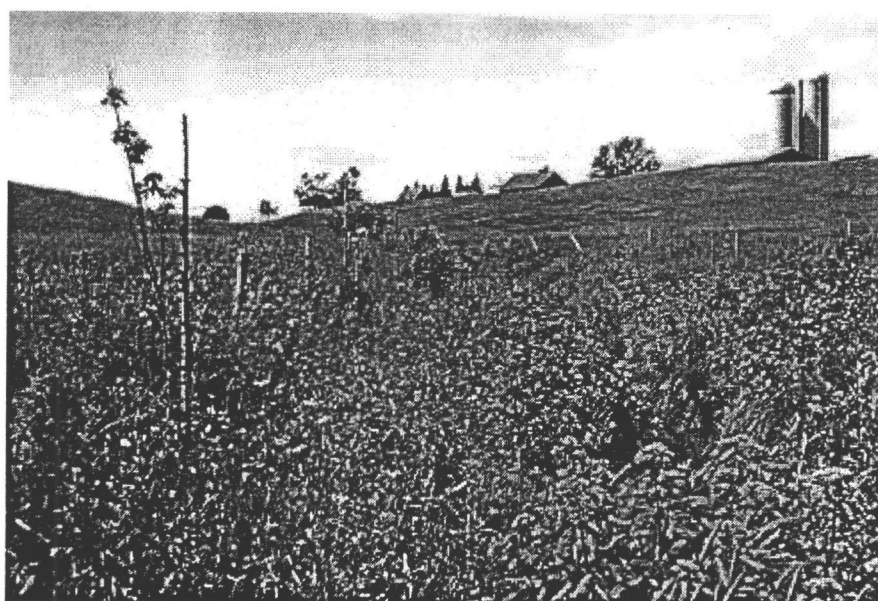
- Fortifier les berges sensibles à l'érosion par des ouvrages de stabilisation par enrochement et également par des techniques de génie végétal. Ces travaux géotechniques ont permis de diminuer considérablement la turbidité de l'eau.



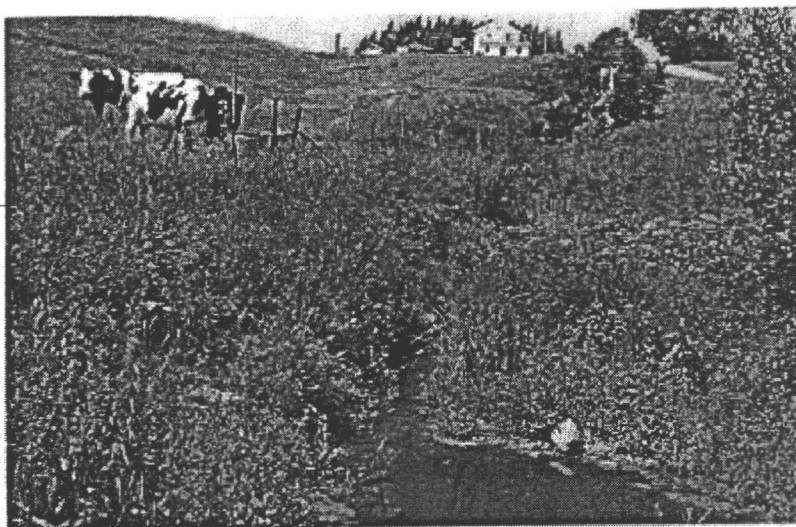
- Réduire la vitesse de l'eau et l'oxygéner par l'installation de seuils et de déflecteurs aux endroits propices. C'est-à-dire là où la vitesse de l'eau est forte et le taux d'oxygène est faible.



- Revégétaliser les berges par la plantation d'arbres et d'arbustes et le semis d'espèces qui sont les plus adéquates au milieu riverain. Une grande partie de la rive est constituée de sols argileux, ce qui a influencé le choix des espèces à favoriser lors de l'achat. Nous avons planté jusqu'à maintenant plus de 3 700 arbres et 40 000 arbustes.



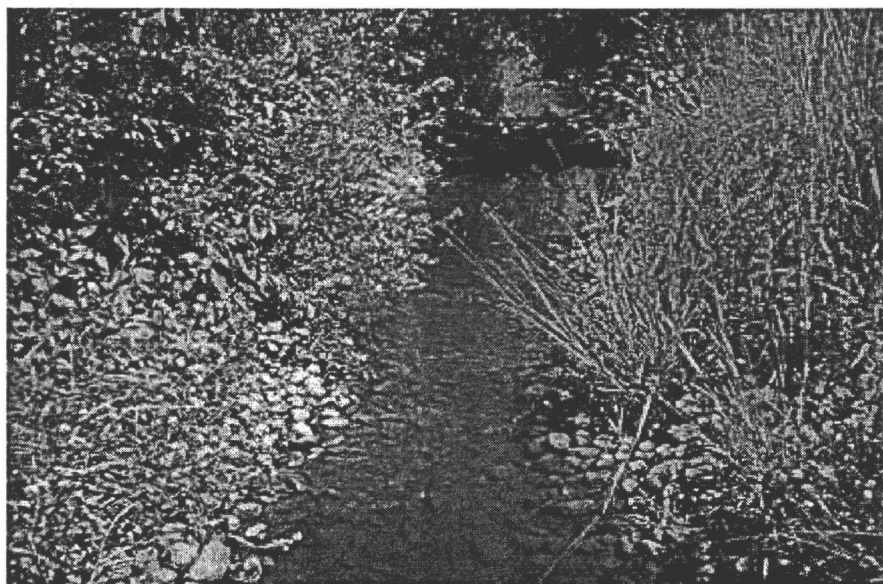
- Empêcher l'accès du bétail à la rivière par l'installation d'une clôture ceinturant la rivière. Pour pallier aux problèmes d'approvisionnement en eau pour les bêtes, des abreuvoirs alimentés par le réseau d'aqueduc municipal seront installés en des points stratégiques dans les pâturages.



- Garder une bande de protection rivraïne de 3 mètres à partir du haut du talus des rives ce qui a permis de garantir une meilleure stabilisation des berges et une augmentation de la qualité du milieu par une révégatilisaiton adéquate. L'utilisation d'une 10 d'espèces d'arbres et d'arbustes permet d'avoir un écosystème diversifié résistant aux maladies et aux insectes. De plus, cette bande de protection abrite maintenant une faune diversifié et la présence de nombreux oiseaux permet d'aider les producteurs agricoles dans leur lutte intégré contre les insectes.



- L'augmentation et l'amélioration de la surface d'habitat faunique de la rivière Bédard sur sa partie amont en plus d'augmenter la protection du cours d'eau sur la distance considérée. La présence de végétaux sur les rives, la création de fosses, d'aires de repos et d'alimentation pour les poissons seront des indicateurs d'atteinte de cet objectif. Nous avons observé après deux ans d'intervention le retour de la truite mouchetée.



- Sensibiliser la communauté par l'utilisation des médias locaux, de conférences, de kiosque à des événements populaires et de notre site WEB (www.sagamie.org/zip) pour diffuser les réalisations et inviter les gens à promouvoir d'autres opérations du genre. De plus, un projet du programme Interactions communautaire octroyé dernièrement permettra de former les producteurs en agro-environnement se qui permettra de multiplier les effets sur la restauration de la rivière Bédard.



Enfin, résultats n'auraient pas été possible sans l'implication de toute la communauté. De plus cette implication est primordiale afin d'assurer un développement durable de cette rivière.

Des projets en attente

Le projet de la rivière Bédard a suscité l'intérêt de la région à la restauration des rivières. Par exemple, plusieurs organismes, producteurs agricoles, citoyens, etc. ont manifesté leurs intérêts à restaurer les rivières Mistouk, aux Harts, Chicots et Petite Décharge. Avec cette grande mobilisation communautaire, le Comité ZIP Alma-Jonquière a créé plusieurs comités de bassin afin de démarrer d'autres projets de restauration. Avant de restaurer ces rivières, il est primordial dans une perspective de gestion intégrée par bassin versant d'effectuer une caractérisation complète de ces rivières afin de définir un plan d'aménagement concerté avec les partenaires afin de restaurer et mettre en valeur adéquatement ces rivières et de définir des solutions viables du point de vu socio-économique et environnemental. Cependant, les projets de caractérisation et de plan d'aménagement sont très difficile à financer car les

principaux bailleurs de fond ne connaissent pas bien la nécessité d'un bon plan d'action basé sur des études de caractérisation et qui sont le gage de la réussite d'un projet de restauration. Le succès de la rivière Bédard a été possible grâce à un projet de caractérisation et de plan d'aménagement qui a concerté et définit la responsabilité de chaque intervenant. Depuis, la restauration de la rivière Bédard est assurée. Cependant, si la communauté veut démarrer d'autre projets de restauration, il faudra que les organismes gouvernementaux et les bailleurs de fond nous supportent financièrement et techniquement afin que nous puissions poursuivre notre mission : Restaurer et mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent et ces principaux tributaires.

5. Explications sur le déroulement des ateliers thématiques

Le but du travail en ateliers est de discuter du niveau d'intérêt et du type d'appui que chaque représentant de ministère et organisme gouvernementaux a identifié.

Une série de tableaux avait été acheminée à chacun en préparation à l'atelier ; 11 tableaux, un par PARE et 7 tableaux regroupant sous autant de thèmes, les projets issus des PARE. Ce sont ces mêmes projets, dans le même ordre, qui sont discutés en atelier.

Quatre ateliers ont été organisés, regroupant certaines des thématiques déjà identifiées : —

- **Pollution agricole avec Protection, conservation, restauration et mise en valeur des habitats et des ressources :**
Animateur : Jean Burton
Rapporteur : Francine Richard
- **Sensibilisation, information et éducation, avec Santé humaine**
Animateur : Jean-Yves Roy
Rapporteur : Yolaine St-Jacques
- **Récréotourisme et accès public**
Animateur : Jean-François Bibeault
Rapporteur : Yves Lefebvre
- **Pollution industrielle avec Pollution municipale**
Animateur : Vincent Jarry
Rapporteur : Raymonde Goupil

Le déroulement proposé est le suivant :

Un tour de table pour permettre aux participants de s'identifier et de faire état de l'avancement de leur réflexion sur le sujet ;

Ensuite, par projet, identifier les types d'appui qui peuvent être apportés à la mise en œuvre des PARE ; plus on est concret, plus le résultat sera utile ;

La présence de Stratégies Saint-Laurent et des Comités ZIP au sein des ateliers devrait permettre de bien préciser les besoins.

Le rapporteur est invité à présenter, dans son rapport, les trois aspects suivants :

Les types d'appui qui peuvent être apportés par les ministères et organismes gouvernementaux ;

La diversité des ministères et organismes impliqués ;

Quelques exemples concrets d'appui déjà en cours .

6. Ateliers thématiques

Pollution agricole et Protection, conservation, restauration et mise en valeur des habitats et des ressources

Déjà réalisé :

- Divers types d'appui en région : dépend plus des individus que des structures
- Du soutien sous diverses formes : formation, échange de connaissance - expérience, prêt d'équipements, révision de rapports, cartographie...
- Accompagnement : respect de l'autonomie des comités. Fournir des orientations sur certains choix, sans imposer des solutions. Appuyer les promoteurs de bons projets, donner des avis en demeurant objectifs.
- Des professionnels convaincus au service des communautés : fournir l'expertise technique et légale pour des projets qui correspondent à des enjeux majeurs, avec un milieu qui est prêt à passer à l'action.

À améliorer :

- Informer les unités centrales des organismes en vue d'influencer les perceptions et programmations.
- Uniformiser les interventions en région.
- La diffusion des connaissances, sur les milieux humides par exemple : ce qui reste et où ?
- Connaître les comités ZIP dans toute la structure permet de réorienter des programmes ou politiques (éviter les « pas vu » « pas connu , pas bon »).
- Garder une certaine stabilité au niveau des interlocuteurs gouvernementaux des comités ZIP.
- Développer l'appui des élus locaux pour des projets qui nécessitent des partenaires financiers (gouvernements-partenaires locaux).

Nouvelle culture qui s'implante

- Info gouvernementale - gens du milieu - discernent mieux les actions requises - identifient des actions - demandent comme actions gouvernementales.

Santé humaine et Sensibilisation, Information et Éducation

L'atelier traitant des thématiques Santé Humaine et Sensibilisation, information et éducation a regroupé 13 participants provenant du Comité ZIP Alma-Jonquière et des ministères et agences suivants : Santé Canada, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de la Santé publique de Québec, Faune et Parcs Québec, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada (Garde côtière), Agence canadienne d'inspection des aliments, Parcs Canada, Ministère des Régions.

Résultats de l'atelier :

- **Huit projets ont fait l'objet d'une analyse par les participants**

- ◆ 4 projets en Sensibilisation, information et éducation
- ◆ 4 projets en Santé humaine

Afin d'illustrer les discussions qui se sont déroulées durant l'atelier nous avons choisi de rapporter l'information concernant 2 projets en particulier soit :

1. Projet de sensibilisation à l'intoxication par les produits marins cueillis de façon artisanale proposé par le Comité ZIP Rive nord de l'estuaire

Ministères et agences ayant une responsabilité et un intérêt et niveau d'implication

- ◆ Direction de la Santé publique de Québec et Santé Canada : impliqués dans la diffusion des résultats d'un projet financé par le Volet Santé de Saint-Laurent Vision 2000 relativement à la révision d'un indicateur pour la qualité des mollusques, valide en milieu marin.
- ◆ Pêches et Océans Canada : impliqué par le biais de sa Direction de la conservation et de la protection du produit (niveau d'implication à préciser).
- ◆ Agence canadienne d'inspection des aliments : impliquée en vertu de son mandat dans le programme canadien de contrôle de salubrité des mollusques, principalement en ce qui concerne l'intoxication par la toxine paralysante ; support technique et diffusion d'informations (niveau d'implication à déterminer car les ressources sont limitées).
- ◆ Conclusion pour ce projet : il existe une quantité d'informations disponibles à être diffusées auprès des populations concernées par le biais du Comité ZIP concerné.

2. Projet de sensibilisation des pêcheurs sportifs (enquête sur les sites de pêche et profil des pêcheurs et caractérisation de la contamination des poissons) proposé par la Comité ZIP Est de Montréal

Ministères et agences ayant une responsabilité et un intérêt et niveau d'implication

- ♦ Département de santé publique de Québec : Un dépliant sur la consommation de poissons est disponible et pourrait être diffusé aux pêcheurs via le Comité ZIP.
- ♦ Comité de concertation Santé humaine (Ministère de la Santé et des Services sociaux, Santé Canada, etc.) : Résultats d'une étude épidémiologique effectuée auprès de pêcheurs sportifs dans la région de Montréal à être diffusés par le biais du Comité ZIP ; résultats d'une étude de risque réalisée sur la Côte-Nord également à être diffusés.

Constats et recommandations découlant des discussions :

- ♦ Les plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE) devront être mis à jour régulièrement afin d'aider les ministères et les agences dans leur planification de l'appui scientifique et technique à apporter aux Comités ZIP.
- ♦ Un mécanisme devrait être développé afin que les résultats des projets réalisés par les Comités ZIP et les outils disponibles ou à développer soient adaptés et exportés vers les autres Comités ZIP ce qui permet notamment de réaliser des économies d'échelle ; à titre d'exemple, un inventaire des outils pédagogiques existants devrait être effectué afin d'identifier l'information exportable et celle qui doit être adaptée à la spécificité régionale.
- ♦ Les ministères et les agences possèdent beaucoup d'informations et de résultats relativement aux projets proposés dans les PARE ; il existe donc un grand besoin de les diffuser auprès des Comités ZIP.
- ♦ Plusieurs des participants ont indiqué qu'ils avaient des ressources en place pour répondre à des demandes et pour diffuser les informations, incluant des guides et des dépliants ; par exemple, il existe des Départements de santé publique dans toutes les régions pour aider avec les projets en santé humaine, avec des ressources qui vont varier d'une région à l'autre.

Il a été suggéré de développer un répertoire de l'offre gouvernementale au niveau régional qui inclut le nom des ministères et des agences concernés avec le nom d'une personne ressource et la description des programmes utiles aux Comités ZIP ; le répertoire développé par le ministère des Régions, Région Chaudière-Appalaches pourrait servir d'exemple.

Récréotourisme et Accès publics

L'atelier Récréotourisme et Accès publics a regroupé 7 représentants de différents ministères ou organismes, soit : l'Administration portuaire de Québec, Environnement Canada, Ministère de l'Environnement du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Stratégies Saint-Laurent, Sûreté du Québec, Transports Canada.

Pour une grande partie des participants, la démarche accomplie constitue un premier contact avec le processus de mise en œuvre de projets environnementaux intégrés dans un PARE et qui ont été développés par les Comités ZIP. Cet atelier permet un échange sur les domaines d'interventions de chacun des organismes participants et d'identifier les moyens de collaboration.

Les projets PARE identifiés pour notre atelier pouvaient être regroupés en 5 catégories (travaux de terrain, études de faisabilité, inventaires d'accès, formation de comités et activités de sensibilisation) nécessitant différents types de support : besoin d'information ou d'expertise, participation de personne ressource, contribution financière ou en services, etc. Les ministères participants ont indiqué que généralement les besoins en information peuvent être comblés directement par les directions régionales. Le développement de réseaux de contact entre les comités ZIP, Stratégies Saint-Laurent et les organismes gouvernementaux constitue une étape importante pour le développement de collaboration.

Enfin, connaissant la nature des activités et les rôles des comités ZIP, les organismes gouvernementaux pourraient potentiellement offrir des opportunités pouvant s'intégrer aux PARE. En effet, à l'intérieur d'activités déjà prévue dans la programmation certains projets ou activités connexes pourraient se réaliser en collaboration avec un comité ZIP (ex : projet de mesures d'atténuation associé à des travaux de réfection d'un quai, consultation publique associée à un plan de développement d'infrastructures portuaires). D'autre part, l'évolution de certaines problématiques environnementales est quelquefois imprévisible. La croissance phénoménale de la pratique de la motomarine ces dernières années est un exemple. En l'absence d'un organisme représentatif de ces utilisateurs de plan d'eau, la réalisation de projets (sensibilisation et éducation relative à l'environnement, sécurité) visant cette clientèle nautique pourrait s'effectuer sur une base territoriale. Un comité ZIP pourrait être alors un partenaire clé pour la mise en œuvre de ce type de projet en vertu de son rôle de concertation du milieu.

En conclusion, le développement de nouveaux liens de partenariat entre des représentants crédibles du milieu et les organismes gouvernementaux est possible et souhaitable.

Yves Lefebvre
Rapporteur de l'atelier

Pollution industrielle et pollution municipale

URBAIN

- Tous projets : assainissement des eaux
- Déjà partenariat :MENV/MAM
- Mettre en commun l'information
- Analyse cohérente des PARE
- En vue de : —
 - faciliter les choix et priorités par rapport aux programmes existants ou à créer

INDUSTRIEL

- Plusieurs projets de caractérisation qui pourraient être réalisés
- Faudrait les prioriser
- Utiliser les spécialistes (études de faisabilité)
- Soutien technique peut être apporté
- Atelier régional recommandé
- Aide économique aux PME peut être accordée
 - si gain monétaire pour l'entreprise - soutien du DEC (Développement économique Canada)
- Harmoniser la planification des PARE vs programmes des ministères (développer une mécanique et s'y prendre tôt en raison des programmations planifiées une année à l'avance, MAM): catégorie I- échange d'information nécessaire

Projets de catégories 2 et 3 : risquent de nécessiter une volonté politique en raison de l'ampleur des projets.

7. Session plénière

Présentation des rapports des ateliers.

Commentaires de la salle :

Besoin d'harmoniser la programmation des ministères avec le contenu des PARE ;

Établir une mécanique qui permette d'inclure au processus de planification des programmes gouvernementaux les attentes du milieu ;

Un atelier régional est souhaité pour réunir, avec le Comité ZIP, les partenaires gouvernementaux intéressés ;

La question du financement a été peu abordée ; il existe des sources de fonds, en dehors des budgets gouvernementaux, qui pourraient être mises à profit dans de nouvelles formes de participation du milieu à la réalisation projets ;

Un meilleur arrimage entre la planification des organismes «centraux» et les PARE. Les PARE ne sont pas connus et il faut faire un effort pour diffuser cette information dans les structures gouvernementales. Par exemple, les coprésidents des volets de SLV-2000 devraient tenir compte des besoins des PARE lors de la planification annuelle de leurs activités, par un mécanisme formel d'arrimage ;

La réponse à des demandes ad hoc, nécessitant peu de ressources, ne pose pas de problèmes. Cependant, lorsqu'il s'agit de besoins plus importants et que les ressources ne sont pas disponibles, il faut pouvoir planifier plus longtemps à l'avance et, avec le Comité ZIP, établir des priorités.

Le renouvellement de l'entente de Stratégies Saint-Laurent (SSL) avec les gouvernements dans le cadre de la phase III de SLV2000 permet la poursuite et le renforcement de l'implication des communautés riveraines dans la protection, la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Douze comités ZIP sont déjà en opération et 11 plans d'action et de réhabilitation écologique proposent plus de 150 projets consensuels inscrits sous forme de fiches techniques.

La participation de différents ministères a vraiment contribué au succès des étapes menant à l'élaboration des PARE. Les bilans environnementaux régionaux et leur présentation dans le cadre de chacune des consultations publiques ont été déterminants pour les communautés riveraines dans leur définition des priorités d'action. Avec la majorité des comités ZIP (dix sur douze) qui en sont à l'étape de mise en œuvre et de suivi de leur PARE, il est très important dès maintenant de développer de nouveaux processus d'arrimage et de communication entre ces derniers et les différents ministères ou organismes gouvernementaux.

Commentaires des coprésidents :

L'atelier interministériel tenu le 15 juin 1999 a servi de lancement pour cette démarche. Les représentants des comités ZIP et de Stratégies Saint-Laurent furent encouragés de voir la diversité et le nombre des participants qui ont accepté de s'impliquer dans le soutien à la mise en œuvre des PARE. Au nom de SSL, le président remercie chacun des participants et dit espérer que les informations transmises à l'intérieur des activités de cette journée ont permis de mieux connaître leur programme et nos besoins. L'implication des gouvernements est déjà très appréciée et ils envisagent les nouveaux partenariats avec beaucoup d'empressement.

Les conclusions auxquelles sont arrivées les participants au terme des ateliers de l'après-midi sont prometteuses. Déjà des pistes d'action et des solutions visant à développer différents types de soutien ont été avancées. Les coprésidents indiquent leur intérêt à poursuivre à court terme le suivi de cette journée. Ils achemineront les résultats de cet atelier à l'ensemble de nos membres afin de les informer des retombées et suivis à l'échelle provinciale comme à l'échelle régionale. Ils souhaitent que chacun poursuive son implication et assure un suivi à cette fructueuse journée.

Les coprésident espèrent sincèrement que la journée d'échanges entre les diverses organisations aura démontré l'importance d'informer les collègues de travail de la pertinence de participer eux aussi au soutien à l'action communautaire. Tous les types d'appui qui pourront être fournis seront les bienvenus. Que ce soit d'ordre financier, en ressources humaines, en matériel ou en équipement, tous contribuent à la mise en œuvre de projets durables et se joignent les bénévoles et volontaires dans la réhabilitation et la protection de notre grand fleuve.

Ce type de partenariat en action environnementale est de nature à instaurer une nouvelle forme de gestion intégrée en continu de tout l'écosystème du Saint-Laurent.

8. Prochaines étapes

Un certain nombre d'actions de suivi ont été proposées :

- Les participants sont invités à compléter l'analyse des tableaux et à indiquer leur niveau d'intérêt ; les tableaux complétés seront acheminés au Bureau de Coordination de SLV 2000 pour la fin du mois de juin ; le nom d'une personne-contact au sein du ministère ou de l'organisme sera indiqué, pour faciliter les échanges dans l'avenir ;
- Le Bureau de Coordination préparera un rapport de l'atelier et l'acheminera aux participants en juillet ;
- Les tableaux complétés par les ministères et organismes gouvernementaux seront synthétisés par un petit groupe de travail ; ces résultats seront acheminés à Stratégies Saint-Laurent et aux Comités ZIP et constituera une réponse des gouvernements à la demande de soutien à la mise en œuvre des PARE ;
- En collaboration avec Stratégies Saint-Laurent, les Comités ZIP et les ministères intéressés, des sessions de travail à l'échelle locale pourront être organisées à compter de l'automne 1999 ; ces sessions permettraient de pousser plus à fond la discussions sur l'appui concret à certains projets contenus dans les PARE.
- Un autre atelier pourrait être organisé, vers la mi-plan (automne 2000) pour évaluer les progrès accomplis et les difficultés qui resteraient à aplanir.
- On souhaite garder le contact entre les intervenants gouvernementaux et les coprésidents de l'Implication communautaire ; il ne faut pas hésiter à faire connaître les succès et les difficultés rencontrées dans l'appui à la mise en œuvre des PARE, de sorte que le changement de culture amorcé continue de progresser.

Annexe 1 : Ordre du jour



Atelier sur le soutien à la mise en œuvre des plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE)

15 juin 1999
8h30 à 16h30
Hôtel Québec, Sainte-Foy

Ordre du jour

- 8h30 Accueil
- 9h00 Mot d'introduction du Comité organisateur
- 9h15 Allocution des Coprésidents de l'Entente Saint-Laurent Vision 2000
- 9h45 Présentation du volet Implication communautaire et de ses composantes par les Coprésidents du comité de concertation
- 10h15 Pause
- 10h30 Présentations de Stratégies Saint-Laurent et des comités ZIP Haut Saint-Laurent et Alma-Jonquière
- 11h45 Explications sur le déroulement des ateliers thématiques
- 12h15 **Dîner sur place (buffet)**
- 13h30 Ateliers thématiques
- 15h15 Pause
- 15h30 Session plénière
- 16h15 Mot de la fin
- 16h30 Fin de l'atelier

Annexe 2 : Liste des participants

Pollution agricole ET

Protection, conservation, restauration et mise en valeur des habitats et des ressources

Monsieur Jean Burton, animateur
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
105, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7
☎ : (514) 283-9930
Téléc. : (514) 283-9451
✉ : jean.burton@ec.gc.ca

Madame Francine Richard, Rapporteur
Direction de l'expertise scientifique
Ministère de l'Environnement du Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Edifice Marie-Guyart, 7^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7
☎ : (418) 521-3820, poste 4767
Téléc. : (418) 646-8483
✉ : francine.richard@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Stéphane Gariépy
Ingénieur
Politiques des secteurs agricole et naturel
Ministère de l'Environnement du Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7
☎ : (418) 521-3829, poste 4832
Téléc. : (418) 528-1035
✉ : stephane.gariepy@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Verreault
Biologiste
Secteur Faune et Parcs
506, Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3C4
☎ : (418) 862-8649, poste 226
Téléc. : (418) 862-8176
✉ : guy.verreault@transcom.qc.ca

Monsieur Guy Trecia
Biologiste
Direction Chaudière-Appalaches
Secteur Faune et Parcs
8400, Sous-le-Vent
Charny (Québec)
G6X 3S9
☎ : (418) 832-7222, suite 229
Téléc. : (418) 832-1827~
✉ : guy.trecia@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Gilles L. Rousselle
Directeur
Direction de la recherche
Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
2560, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2J3
☎ : (418) 657-7980
Téléc. : (418) 648-7231
✉ : rousselleg@em.agr.ca

Monsieur Claudel Lemieux
Chef du programme ressources
Direction de la recherche
Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
2560, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2J3
☎ : (418) 657-7980
Téléc. : (418) 648-7231
✉ : lemieuxc@em.agr.ca

Monsieur Renald Lefebvre, biologiste
Secteur Faune et Parcs
3950, boul. Harvey
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
☎ : (418) 695-7883, poste 349
Téléc. : (418) 695-7897
✉ : renald.lefebvre@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Claude Grondin
Coordonnateur
Fondation de la faune du Québec
1175, Lavigerie, bureau 420
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
☎ : (418) 646-4907
Téléc. : (418) 643-7655
✉ : ffq@riq.qc.ca

Monsieur Donald Roussy
Chef du service en environnement
Direction régionale de la Gaspésie -
Îles-de-la-Madeleine
Ministère de l'Environnement du Québec
124, 1^{ère} Avenue Ouest, C.P. 550
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
☎ : (418) 763-3301, poste 238
Téléc. : (418) 763-7810
✉ : donald.roussy@mef.gouv.gc.ca

Monsieur Bruno Bélanger, biologiste
Direction de Lanaudière et de la Montérégie
Ministère de l'Environnement du Québec
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec)
J6A 4X6
☎ : (450) 654-4355, poste 257
Téléc. : (450) 654-6131
✉ : bruno.belanger@mef.gouv.gc.ca

Madame Renée Langevin
Biologiste
Environnement Canada
1141, route de l'Église, 9^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
☎ : (418) 649-6857
Téléc. : (418) 649-6475
✉ : renee.langevin@ec.gc.ca

Monsieur Daniel Banville
Secteur Faune et Parcs
675, boul. René-Lévesque Est, 11^e étage
Édifice Marie-Guyart
Québec (Québec) G1R 5V7
☎ : (418) 521-3940
Téléc. : (418) 528-0405
✉ : daniel.banville@mef.gouv.gc.ca

Monsieur Jacques Prescott
Chef de service
Direction de la Conservation et du patrimoine
écologique
Ministère de l'Environnement du Québec
675, boul. René-Lévesque Est, 10^e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7
☎ : (418) 521-3907, poste 4690
Téléc. : (418) 646-6169
✉ : jacques.prescott@mef.gouv.gc.ca

Monsieur Claude Abel
Agent de projets
Environnement Canada
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
☎ : (418) 648-5464
Téléc. : (418) 649-6674
✉ : claud.abel@ec.gc.ca

Monsieur Daniel Le Sauter
Direction régionale des océans
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4
☎ : (418) 775-0656
Téléc. : (418) 775-0658
✉ : lesauteurj@dfo-mpo.gc.ca

Monsieur Luc Foisy
Conseiller principal à la gestion des
écosystèmes
Parcs Canada
3, Passage-du-Chien-d'Or
C.P. 6060, succ. Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4V7
☎ : (418) 649-8247
Téléc. : (418) 648-4847
✉ : luc.foisy@pch.gc.ca

Monsieur Nicolas Roy
Comité ZIP rive nord de l'estuaire
9, Place LaSalle, local 101
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1J8

☎ : (418) 296-0404

Télec. : (418) 296-8787

Madame Claire Lachance
Comité ZIP Haut Saint-Laurent
28, rue Saint-Paul, bureau 206
Valleyfield (Québec)
J6S 4A8

☎ : (450) 371-2492

Télec. : (450) 371-7599

✉ : ziphsl@rocler.qc.ca

Récréotourisme et accès public

Monsieur Jean-François Bibeault, animateur
Responsable - spécialiste des usages
Centre Saint-Laurent

Environnement Canada

105, rue McGill, 7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7

☎ : (514) 496-2905

Télec. : (514) 283-9451

✉ : jean-francois.bibeault@ec.gc.ca

Monsieur Yves Lefebvre, Rapporteur

Secteur Faune et Parcs

675, boul. René-Lévesque Est, 7^e étage
Édifice Marie-Guyart

Québec (Québec) G1R 5V7

☎ : (418) 521-3820, poste 4737

Télec. : (418)

✉ : yves.lefebvre@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Marcel Labrecque

Gestionnaire immobilier

Administration portuaire de Québec

150, rue Dalhousie, C.P. 2268

Québec (Québec) G1K 7P7

☎ : (418) 648-3640, poste 213

Télec. : (418) 648-4186

✉ : mlabrecque@portquebec.ca

Monsieur Benoit Trudel

Agent de recherche

Ministère des Ressources naturelles

Direction des Politiques territoriales

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau 300-A

Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

☎ : (418) 627-6362

Télec. : (418) 646-6847

✉ : benoit.trudel@mrn.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Angers

Service de la sécurité routière

Sûreté du Québec

1701, Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3S7

☎ : (514) 598-4707

Télec. : (514) 598-4840

✉ : secroute@suretequebec.gouv.qc.ca

Monsieur Marc Crispin

Analyste

Environnement Canada

1141, route de l'Église

C.P. 10100, 6^e étage

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4H5

☎ : (418) 648-3344

Télec. : (418) 649-6213

✉ : marc.crispin@ec.gc.ca

Monsieur Pierre A. Gauthier

Responsable du milieu naturel

Ministère de l'Environnement du Québec

Région du Saguenay Lac Saint-Jean

3950, boul. Harvey

Jonquière (Québec)

G7X 8L6

☎ : (418) 695-7883, poste 362

Télec. : (418) 695-7897

✉ : pierrea.gauthier@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Denis Galarneau

Directeur général

Transports Canada

Sécurité maritime

901, Cap Diamant, 4^e étage

Québec (Québec)

G1K 4K1

☎ : (418) 648-4618

Télec. : (418) 648-3790

✉ : galarnd@tc.gc.ca

Monsieur Marc Hudon

Stratégies Saint-Laurent

365-A, chemin de la Réserve

Chicoutimi (Québec)

G7J 3N4

☎ : (418) 543-9681

Télec. : (418) 543-8294

✉ : hudo@videotron.ca

**Santé humaine
ET
Sensibilisation, information et éducation**

Monsieur Jean-Yves Roy, Animateur
Direction de la coordination opérationnelle
Ministère de l'Environnement du Québec
675, boul. René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 29e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
☎ : (418) 521-3899, poste 4595
Téléc. : (418) 528-1085
✉ : jean-yves.roy@mef.gouv.qc.ca

Madame Yolaine St-Jacques, Rapporteur
Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
105, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7
☎ : (514) 496-2898
Téléc. : (514) 496-2676
✉ : yolaine.st-jacques@ec.gc.ca

Madame Nathalie Howson
Agente aux communications
Santé Canada
200, boul. René-Lévesque Ouest
Suite 218, Tour Est
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
☎ : (514) 283-2046
Téléc. : (514) 283-6739
✉ : nathalie_howson@hc-sc.gc.ca

Monsieur Richard Larue
Santé Canada
Édifice Jeanne-Mance 19040
Pré Tuney
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9
☎ : (613) 954-6094
Téléc. : (613) 954-7612
✉ : richard_larue@hc-sc.gc.ca

Madame Claire Laliberté
Adjointe à la coordination
Direction de la protection de la santé
**Ministère de la Santé et des Services
sociaux**
2400, d'Estimauville
Beauport (Québec)
G1E 7G9
☎ : (418) 666-7000, poste 292
Téléc. : (418) 666-2776
✉ : claliberte@cspq.qc.ca

Monsieur Daniel Bolduc
Comité santé environnementale
**Ministère de la Santé et des Services
sociaux du Québec**
2400, d'Estimauville
Québec (Québec)
G1E 7G9
☎ : (418) 666-7000, poste 466
Téléc. : (418) 666-2776
✉ : dbolduc@cspq.qc.ca

Madame Suzan Dionne
Spécialiste, gestion des écosystèmes marins
Parcs Canada
3, Passage-du-Chien-d'Or
C.P. 6060, succ. Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4V7
☎ : (418) 649-8249
Téléc. : (418) 648-4847
✉ : suzan.dionne@pch.gc.ca

Madame Suzanne Bourget
Conseillère en communications
Environnement Canada
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
☎ : (418) 649-6510
Téléc. : (418) 648-3859
✉ : suzanne.bourget@ec.gc.ca

Monsieur Jean Lapointe
Agent principal de programmes
Direction des produits animaux
**Agence canadienne d'inspection
des aliments**
901, Cap Diamant
Québec (Québec)
G1K 4K1
☎ : (418) 648-7373
Télec. : (418) 649-8001
✉ : lapointej@em.agr.ca

Madame Lucie Vézina
Garde côtière
Pêches et Océans Canada
104, Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 7Y7
☎ : (418)
Télec. : (418)
✉ : vezinal@dfo-mpo.gc.ca

Monsieur Robert Lavertue
Adjoint aux orientations
Direction de la sécurité civile et sécurité des
incendies
**Ministère de la Sécurité publique du
Québec**
2525, boul. Laurier, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2L2
☎ : (418) 646-5668
Télec. : (418) 646-5427
✉ : robert.lavertue@msp.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Villeneuve
Agent de recherche
Direction régionale Chaudières-Appalaches
Ministère des Régions du Québec
700, rue Notre-Dame Nord, bureau D
Sainte-Marie (Québec)
G6E 2K9
☎ : (418) 386-8677
Télec. : (418) 386-8037
✉ : pierre.villeneuve@sdr.gouv.qc.ca

Madame Maryse Vaillancourt
Agent de projets
Environnement Canada
1141, route de l'Église
C.P. 10100, 6^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
☎ : (418) 649-6348
Télec. : (418) 649-6674
✉ : maryse.vaillancourt@ec.gc.ca

Monsieur Éric Gauthier
Comité ZIP Alma-Jonquière
425, Sacré-Cœur Ouest, suite 2
Alma (Québec)
G8B 1M4
☎ : (418) 668-8181
Télec. : (418) 668- 3466

**Pollution industrielle
ET
Pollution municipale**

Monsieur Vincent Jarry, Animateur
Chef

Environnement Canada

105, rue McGill, 7^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2E7

☎ : (514) 283-6418

Téléc. : (514) 496-2901

✉ : vincent.jarry@ec.gc.ca

Madame Raymonde Goupil, Rapporteur

Direction des communications

Ministère de l'Environnement du Québec

675, boul. René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 29^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

☎ : (418) 521-3823, poste 4912

Téléc. : (418) 646-4852

✉ : raymonde.goupil@mef.gouv.qc.ca

Monsieur André Lamoureux

Agent d'information

Direction régionale de la Côte-Nord

Ministère de l'Environnement du Québec

818, Laure
Sept-Iles (Québec)
G4R 1Y8

☎ : (418) 964-8888, poste 251

Téléc. : (418) 964-8023

✉ : andre.lamoureux@mef.gouv.qc.ca

Monsieur François Yassa

Directeur, développement des produits

Développement économique Canada

800, Place Victoria
Pièce 3800, C.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8

☎ : (514) 283-2704

Téléc. : (514) 496-1922

✉ : francois.yassa@dec.gc.ca

Monsieur Pierre Michon

Biologiste

Direction des évaluations environnementales

Ministère de l'Environnement du Québec

675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec)

G1R 5V7

☎ : (418) 521-3933, poste 4652

Téléc. : (418) 644-8222

✉ : pierre.michon@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Jean Hubert

Chargé de projets - coordonnateur

Direction régionale de la Montérégie

Ministère de l'Environnement du Québec

201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil (Québec)

J4K 2T5

☎ : (514) 928-7607, poste 246

Téléc. : (514) 928-7625

✉ : jean.hubert@mef.gouv.qc.ca

Monsieur Gilles Marchand

Directeur, service du programme
d'infrastructures

Ministère des Affaires municipales du Québec

20, rue Pierre-Olivier chauveau, 1^{er} étage
Québec (Québec)

G1C 2T7

☎ : (418) 691-2005

Téléc. : (418) 644-8957

✉ : gilles.marchand@mam.gouv.qc.ca

Monsieur Marc Provencher

Centre Saint-Laurent

Environnement Canada

105, rue McGill
Montréal (Québec)
H2Y 2E7

☎ : (514) 283-3668

Téléc. : (514) 496-2676

✉ : marc.provencher@ec.gc.ca

Monsieur Guy Larochelle
Stratégies Saint-Laurent
690, Grande-Allée Est, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 2K5

☎ : (418) 648-8079

Télec. : (418) 648-0991

✉ : ssl@clic.net

Monsieur Frédéric Potok
Université Laval

☎ : (418) 622-2093

